Les usagers confrontés à la restauration de la continuité écologique des cours d'eau en Bretagne

Caroline Le Calvez
UMR ESO 6590 CNRS, Université Rennes 2

Séminaire « sciences et décisions publiques » - CGLE 2018

25 janvier 2018

Constat initial : des oppositions d'usagers

Canal : les opposants empêchent les débarrages

L'expérimentation qui consiste à ouvrir les écluses pour faciliter la remontée des poissons a été retardée. Hier, des opposants ont bloqué symboliquement l'écluse de Coatigrac'h à Saint-Coulitz.

Mardi matin, les membres de la toute jeune Association de sauvegarde de l'Aulne canalisée (Asac) ont tenu parole. La veille ils avaient annoncé une opération coup de poing afin d'empêcher la première étape de l'expérimentation menée par l'État avec quelques acteurs du canal pour favoriser la remontée des poissons migrateurs vers les zones de reproduction en amont.

Enchaînement symbolique

Très déterminés, leur opération a réussi. Enchaînés symboliquement à l'écluse de Coatigrac'h, au niveau de l'ancienne centrale hydroélectrique de Saint-Coulitz, ils étaient une quarantaine d'opposants à manifester leur refus de voir une telle expérimentation se produire sur le canal de Châteaulin à Cléden-Poher.

Parmi eux, malgré une cause commune - la défense du canal - les profils étaient divers. Christian Simon, président du club nautique de Pleyben, était là pour faire entendre sa voix. « Nous accueillons des jeunes kayakistes qui sont originaires des quatre départements bretons, vous me voyez leur dire que : finalement le canal n'étant plus navigable, leur activité favorite est annulée ? L'impact est temporaire certes, mais c'est jusqu'à 3 000 € de manque à gagner à chaque fois. Et si cela se répète tous les ans, les gens finissent par aller voir ailleurs. »

Un peu plus loin, Sylvestre Boichard,

Une dizai

coordina
ferme av
« Je sui
tème du
exemple
l'écrevis
des esp
dans le
de l'expé
pour elle
Peu co
paient s
propre c

C. Le Calvez

Qui?
Comment?
Pourquoi?
Quand?
Où?

Des cas d’étude représentatifs

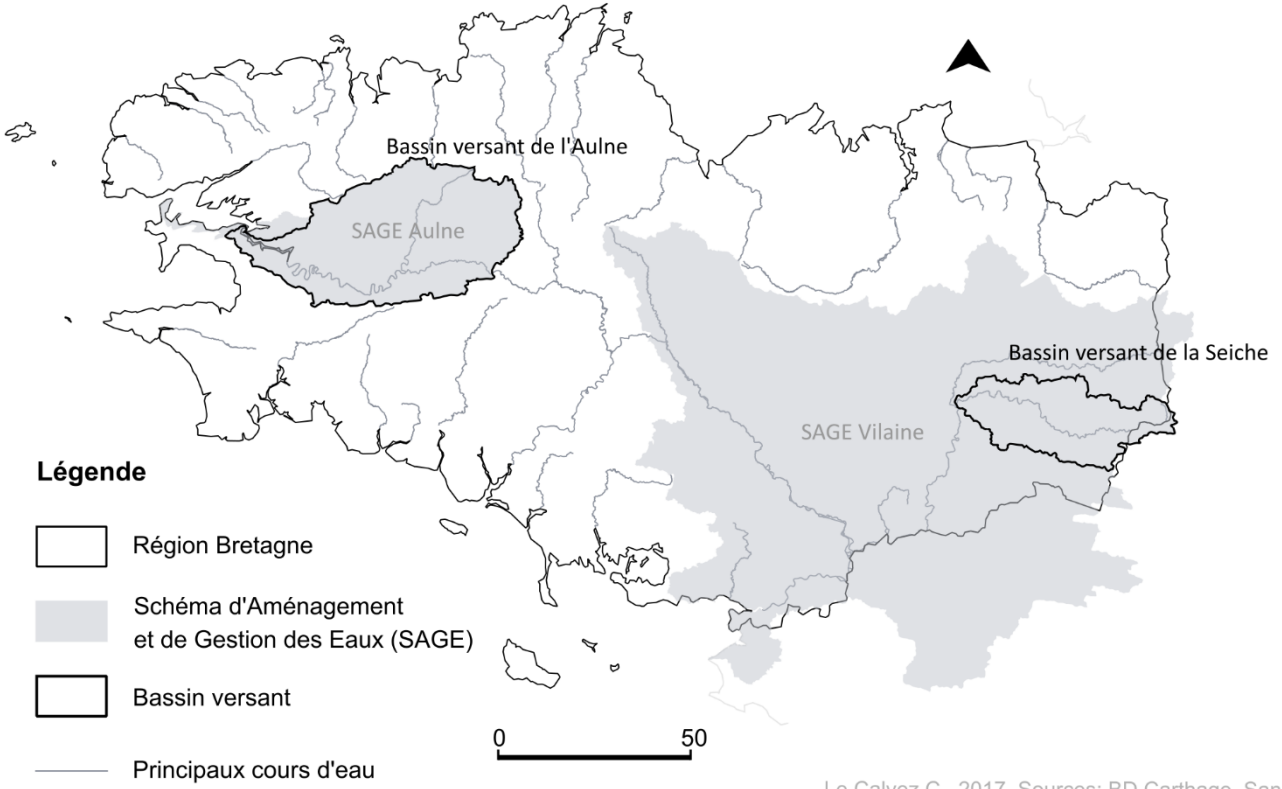

Le Calvez C., 2017. Sources: BD Carthage, Sandre

Des appropriations de la rivière

Les formes d'appropriations déterminent le statut des espaces

L'appropriation :

- Une prise de possession
- Une affectation pour une activité

Elles connaissent:

- Une évolution dans le temps

Des appropriations de la rivière

Les formes d'appropriations déterminent
le statut des espaces

L'appropriation :

- Une prise de possession
- Une affectation

Elles connaissent:

- Une évolution dans le temps
- Une concentration dans l'espace

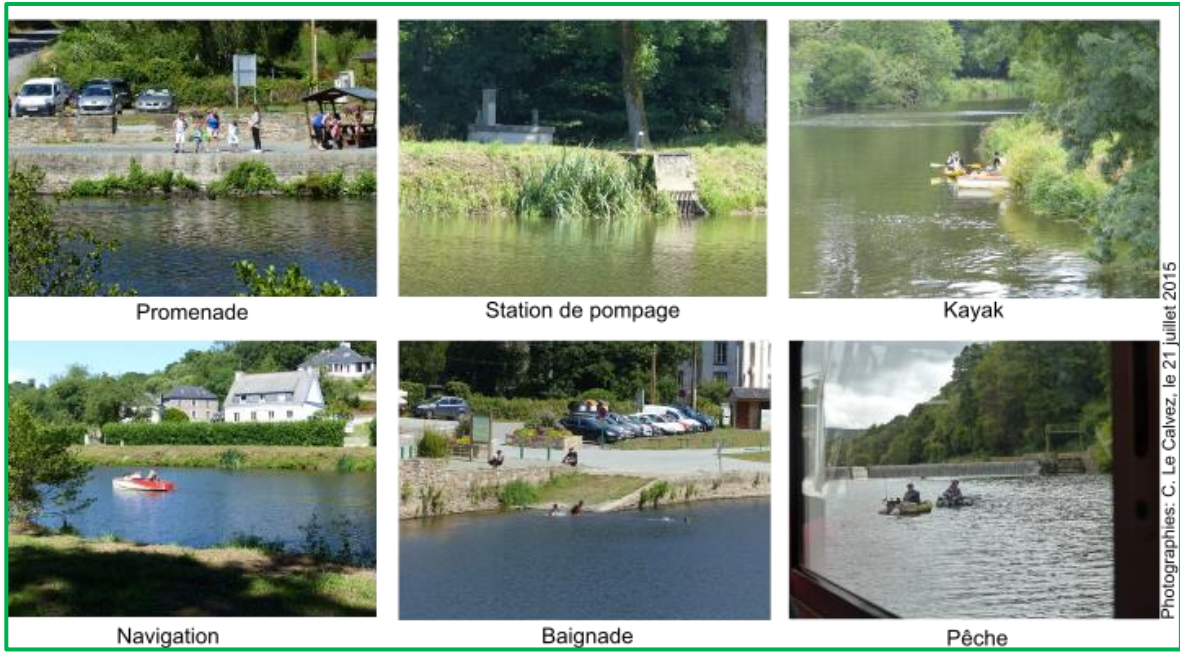

>> Des leviers d'oppositions

Des attachements à la rivière aménagée

Agir sur la rivière : être gestionnaire, être acteur

« Moi je veux bien à condition que j'ai une vanne, c'est-à-dire que la continuité je la règle (Rires), je la gère. À partir du moment où je n'ai plus d'action sur l'eau ce n'est plus un moulin… » (Propriétaire M 43, Seiche)

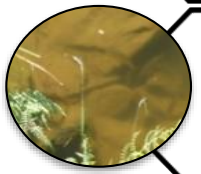

Les milieux créés : les garants d'usages

« Depuis 400 ans que ces ouvrages sont installés, il y a un équilibre qui s'est installé, un équilibre écologique donc automatiquement à partir du moment où on met le curseur dans l'autre sens on va modifier cet équilibre écologique… » (Représentant opposants 62, Seiche)

La rivière : un lien social ?

« … donc il y a des activités qui se sont développées aussi autour de la Seiche donc ça participe aussi de la société en tout cas une vision de la société que nous on a de dire que c'est le lien qui nous unit … » (Représentant opposants 61, Seiche)

Les paysages : une ouverture à la vallée

« Eh ben c'est un paysage extrêmement vert, moi j'appelle ça le désert vert »

(Usager 21, Aulne)

>> Des leviers d'oppositions

De la connaissance à la reconnaissance des usagers comme acteurs

Des états des lieux et des diagnostics par trop fragmentaires sur les usages et les usagers

Une inclusion limitée des usagers concernés dans la concertation des projets

Une inégalité des légitimités à être acteur de la restauration de la continuité écologique

Une forme de disqualification des savoirs usagers sur les cours d’eau

Adaptation locale et ambition réglementaire : un tiraillement de l’action publique